GUIDE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX DETACHES D'ENSEIGNEMENT

Rentrée 2027

Bienvenue au Collège français Jules Verne ! Ce livret rassemble les informations pratiques utiles pour préparer votre départ et faciliter votre installation à Antsirabe. N'hésitez pas à contacter l'établissement pour toute question complémentaire.

BIENVENUE À ANTSIRABE

La ville

Antsirabe est une ville de province située sur les Hautes Terres (hauts plateaux) de Madagascar, à environ 1 500 mètres d'altitude. Chef-lieu de la région du Vakinankaratra et l'une des principales villes du pays, elle est connue pour ses sources thermales, ses pousse-pousse et la douceur de son cadre de vie.

Antsirabe se trouve à 170 km au sud de la capitale, Antananarivo (« Tana »), par la RN7. **Comptez toutefois environ 5 heures de route** en raison de l'état de la chaussée et de la circulation.

Antsirabe est une ville calme et sûre, où il fait bon vivre en famille. Comme partout, les précautions d'usage restent de mise (voir la rubrique « Sécurité »).

Le collège

Le Collège français Jules Verne est un établissement homologué par le ministère de l'Éducation nationale et partenaire de l'AEFE. Il accueille une école primaire et un collège et scolarise 306 élèves cette année scolaire.

LA RÉMUNÉRATION

Sous contrat de détaché, vous êtes rémunéré(e) par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), qui est votre employeur. Votre rémunération comprend :

- le traitement brut et les indemnités correspondant à votre situation dans l'Éducation nationale (situation identique à celle que vous connaissez en France) ;
- une indemnité spécifique de vie locale (ISVL), qui remplace l'indemnité de résidence versée en France ;
- le cas échéant, un avantage familial si vous avez des enfants à charge. Son montant couvre au minimum les frais de scolarité dans un établissement français.

L'imposition

Les personnels détachés affectés à Antsirabe sont imposables à Madagascar.

DÉMÉNAGEMENT ET VOYAGES

Prise en charge des voyages

Le statut de détaché permet la prise en charge des voyages de nomination, de congés et de fin de mission pour l'agent et ses ayants droit (conjoint, partenaire de PACS et enfants à charge de moins de 21 ans). L'ensemble de ces éléments est géré par votre gestionnaire pays à l'AEFE : pour Madagascar, **Mme Fabiola PIGEON**.

Indemnité de changement de résidence (ICR)

Si les conditions d'octroi sont remplies, une indemnité de changement de résidence (ICR) peut être versée à la nomination et en fin de mission pour couvrir les frais de déménagement.

- L'ICR de nomination peut être demandée dès la signature de votre contrat avec l'AEFE.
- L'ICR de fin de mission peut être demandée dès que vous pouvez justifier de votre situation administrative à l'issue du contrat (arrêté d'affectation en France, de disponibilité, de détachement ou d'admission à la retraite).
- En général, aucun versement n'intervient avant le 1er juin, date de mise à jour du barème du fret aérien international. Les demandes de versement de l'avance de 80 % de l'ICR de nomination et de poste à poste sont traitées en priorité, au cours de l'été.

Que faut-il emporter ?

Vous pouvez n'emporter que vos effets personnels et votre documentation : on trouve sur place tout l'équipement nécessaire à un foyer. Si vous faites expédier des affaires, le recours à un transitaire à Madagascar est indispensable.

Attention : le dédouanement des effets personnels à l'arrivée à Madagascar peut s'avérer long et coûteux. Ces démarches sont de votre seul ressort.

Rejoindre Antsirabe

Antsirabe n'est pas desservie par des vols commerciaux réguliers. Les vols internationaux arrivent à l'aéroport d'Antananarivo-Ivato ; le trajet jusqu'à Antsirabe se fait ensuite par la route (environ 5 heures).

OBTENIR SON VISA POUR MADAGASCAR

L'AEFE vous transmettra les consignes pour obtenir votre **visa de courtoisie**, délivré par l'ambassade de Madagascar à Paris. Ce visa doit être demandé pour chaque membre de la famille. Ces premières démarches sont à effectuer par vous-même.

La liste des pièces à fournir figure sur le site de l'ambassade ; **tenez-vous-en strictement à ces consignes** : ambamad-paris.diplomatie.gov.mg. Contact du service des visas : servicevisas.ambamadparis@gmail.com.

- Le dossier complet (version papier avec tous les justificatifs) est à déposer auprès du service des visas, qui vous remet un ticket de retrait.
- Le service peut demander des pièces complémentaires. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
- Pour un enfant mineur voyageant seul ou avec un seul de ses parents, une autorisation parentale est obligatoire.
- Le visa de courtoisie est un visa de courte durée : il sera transformé sur place en visa de long séjour, sur la base de votre détachement et avec l'appui du collège.

GUIDE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX DETACHES D'ENSEIGNEMENT

Rentrée 2027



Vous ne devez en aucun cas entrer sur le territoire malgache avec un visa de tourisme.

Ce visa n'est pas transformable et vous obligerait à ressortir du pays.

Situation familiale : seul le mariage est reconnu par les autorités malgaches. Un conjoint non marié (concubin, partenaire de PACS) ne peut pas bénéficier du visa de courtoisie : il devra entrer avec un visa de tourisme à durée limitée et sortir du territoire pour le renouveler.

VOTRE ARRIVÉE

Date de prérentrée des enseignants : mercredi 1er septembre 2027

Dans les premières semaines, pensez à :

- faire transformer votre visa en visa de long séjour (avec l'appui du collège) ;
- vous inscrire au Registre des Français établis hors de France (démarche en ligne sur service-public.fr), utile pour les formalités administratives et indispensable pour être contacté en cas de crise ;
- acheter une carte SIM locale et, si besoin, ouvrir un compte bancaire à Madagascar ;
- faire transformer votre permis de conduire (voir la rubrique « Véhicules »).

INFORMATIONS PRATIQUES

Santé

Avant votre départ, vous devez obligatoirement informer la MGEN de votre affectation à Madagascar et vous inscrire à sa section extra-métropolitaine.

Il est essentiel de souscrire une assurance « évacuation et rapatriement sanitaire » (option incluse dans l'offre MGEN internationale), notamment en cas d'intervention chirurgicale. L'île de La Réunion dispose d'infrastructures de qualité. Les évacuations sanitaires, coordonnées par le médecin du centre médico-social (CMS) de l'ambassade de France à Antananarivo, peuvent nécessiter un délai de 48 heures.

Les infrastructures médicales restent rudimentaires à Madagascar et leur accès est limité. C'est un point à prendre en considération, en particulier si vous ou un membre de votre famille suivez un traitement.

Avant le départ, faites le point sur vos vaccinations et sur la prévention du paludisme auprès d'un centre de vaccinations internationales. Consultez également la brochure « Conseils sanitaires aux nouveaux arrivants » du CMS, sur mg.ambafrance.org (rubrique « Services aux citoyens » > « Venir / vivre à Madagascar »), ainsi que la liste de notoriété (médecins et professionnels de santé) du consulat général de France.

Se soigner à Antsirabe : Mme Tahiry médecin généraliste conseillé par l'Ambassade : +20.76.496.51

GUIDE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX DETACHES D'ENSEIGNEMENT

Rentrée 2027

Sécurité

Antsirabe est une ville calme et sûre. Quelques règles s'appliquent toutefois à tout le pays :

- ne circulez pas sur les routes la nuit, même avec un chauffeur ;
- à Antananarivo, évitez de vous déplacer à pied une fois la nuit tombée ;
- restez discret avec vos objets de valeur ;
- consultez régulièrement les Conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et inscrivez vos déplacements sur Ariane.

Scolarisation des enfants

Les frais de scolarité ne sont pas pris en charge par l'AEFE en dehors de l'avantage familial (voir « La rémunération »). Vos enfants peuvent être scolarisés à l'école primaire ou au collège Jules Verne.

Attention : il n'y a pas de lycée français à Antsirabe. Les lycéens doivent être scolarisés à Antananarivo, à 170 km mais à environ 5 heures de route.

Climat

En raison de l'altitude, le climat d'Antsirabe est tempéré et plus frais que dans le reste du pays. L'hiver austral (de juin à septembre) est sec, avec des nuits froides ; la saison des pluies s'étend de novembre à mars.

À votre arrivée, il fera froid et les logements ne sont pas chauffés : prévoyez des vêtements chauds et des duvets pour les premières nuits.

Électricité et eau

Les coupures d'électricité et d'eau peuvent être fréquentes. Prévoyez des lampes rechargeables et, pour votre matériel informatique, un onduleur ou une batterie. L'eau du robinet n'est pas potable : buvez de l'eau en bouteille ou filtrée. Le courant est en 220 V et les prises françaises sont compatibles.

Déplacements

- Le réseau routier est en mauvais état mais reste praticable, selon la saison, en berline ou en 4x4. Il est facile de louer un 4x4 avec chauffeur.
- En ville, de nombreux pousse-pousse, cyclo-pousses, bajajs permettent de circuler facilement.
- Il n'existe pas de réseau ferroviaire de voyageurs, à l'exception de la ligne touristique Fianarantsoa – Manakara.
- Des vols intérieurs (Madagascar Airlines) relient de nombreuses villes, à des tarifs élevés.

Véhicules

- **Importation :** les taxes d'importation d'un véhicule sont élevées.
- **Achat sur place :** il est possible d'acheter une voiture ou une moto à Madagascar, mais certains modèles, même neufs, ne sont pas homologués selon les normes françaises ou européennes.
- **Assurance :** l'assurance de votre véhicule à Madagascar est obligatoire.
- **Permis de conduire :** le permis français est reconnu, mais doit être converti en permis malgache dans les 6 mois suivant votre arrivée. Cette démarche étant difficile, demandez un permis international avant votre départ (délais importants) : service-public.fr.

GUIDE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX DETACHES D'ENSEIGNEMENT

Rentrée 2027

Se loger

De nombreuses maisons sont à louer à proximité du collège. Les loyers se négocient (montant et absence d'augmentation). Peu de logements sont meublés, mais il est facile de trouver sur place tout l'équipement nécessaire (vaisselle, linge de maison, meubles, literie, électroménager…).

Argent et banque

La monnaie locale est l'ariary (MGA), dont le cours fluctue (voir le taux de chancellerie pour Madagascar).

- Les retraits aux distributeurs et les paiements par carte bancaire française sont possibles. **Négociez avec votre banque les frais de carte avant votre départ.**
- Vous pouvez ouvrir un compte dans une banque malgache (plusieurs agences en centre-ville) et l'alimenter par virement depuis votre compte français. Les frais sont importants, mais ce compte facilite le paiement du loyer et des abonnements (internet, téléphone…).

Courses et commerces

Antsirabe compte deux supermarchés très bien approvisionnés, ainsi que de nombreux commerces : boulangeries, fromagerie, pharmacies, coiffeurs, marchés…

Employés de maison

Il est courant d'employer du personnel de maison (ménage, garde d'enfants, gardiennage). L'employeur doit respecter le droit du travail malgache et déclarer ses salariés.

Livres et matériel pédagogique

Il est recommandé d'emporter vos ouvrages de référence et votre matériel personnel.

Téléphone et internet

Le téléphone mobile est très répandu (Yas, Orange, Airtel). Vous pouvez acheter une carte SIM 4G dès votre arrivée à l'aéroport d'Ivato ; des boutiques Orange et Yas sont également présentes dans le centre d'Antsirabe.

Courrier

Le courrier fonctionne, mais les délais sont longs. Pour les colis, privilégiez les services de livraison (UPS, DHL, Kolinaka…).

Vie locale et loisirs

Lacs volcaniques (Andraikiba, Tritriva), randonnées, thermes, artisanat : la région offre de nombreuses possibilités de sorties.

GUIDE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX DETACHES D'ENSEIGNEMENT

Rentrée 2027

CHECK-LIST AVANT LE DÉPART

- Passeport valide (au moins 6 mois après la date d'entrée) pour chaque membre de la famille et visas de courtoisie.
- Actes d'état civil (dont acte de mariage), livret de famille, autorisations parentales le cas échéant.
- Contrat AEFE, arrêté de détachement, diplômes et derniers bulletins de salaire.
- Inscription à la section extra-métropolitaine de la MGEN et assurance rapatriement.
- Carnet de vaccination et ordonnances, avec une réserve de vos traitements habituels.
- Permis de conduire international.
- Entretien avec votre banque (frais de carte à l'étranger).
- Dossiers scolaires des enfants (certificat de radiation, livret scolaire).
- Vêtements chauds pour l'arrivée, ouvrages et matériel pédagogique personnels.

CONTACTS ET LIENS UTILES

Collège français Jules Verne

Adresse, téléphone, courriel : Lot 02F15 Tomboarivo 110 Antsirabe

+261.38.62.657.37 cfjvantsirabe@gmail.com

Site internet : www.cfantsirabe.mg – Facebook : college.francais.jules.verne

Liens utiles

- Ambassade de France et consulat à Antananarivo : mg.ambafrance.org
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr
- AEFE : www.aefe.fr
- Ambassade de Madagascar à Paris (visas) : ambamad-paris.diplomatie.gov.mg
- Institut Pasteur de Madagascar : www.pasteur.mg